

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° COUR : 500-11-048894-154
N° BUREAU : 929414-1000002

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

**DANS L’AFFAIRE DU PLAN
D’ARRANGEMENT ET DE LA
RÉORGANISATION DE :**

**SÉCUR FINANCE INVESTISSEMENTS
700 INC.**

Requérante

– et –

JOËL WARNET

Mis en cause

– et –

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.

Contrôleur

CERTIFICAT D’ACCOMPLISSEMENT - COMPAGNIE
(Plan - Paragraphe 8.4)

Référence est ici faite au Plan soumis par la Compagnie à ses Créanciers visés, tel qu’accepté lors de l’Assemblée du 12 février 2016 par la majorité statutaire requise de chacune des Catégories des Créanciers visés, et tel qu’approuvé par la Cour aux termes de l’Ordonnance d’homologation rendue le 9 mars 2016 et subséquentement amendé le 6 juin 2017.

Les termes capitalisés dans le présent Certificat d’accomplissement - Compagnie auront le sens leur étant attribué aux termes du Plan.

Le Contrôleur est en mesure d'attester qu'en date des présentes :

1. La Compagnie a complété son processus de réalisation et/ou a procédé à une Cession de créance relativement à tous les Collatéraux;
2. Les Distributions découlant de la réalisation des Collatéraux ont été complétées; et
3. La Compagnie s'est acquittée de toutes ses obligations aux termes du Plan.

Les présentes doivent être considérées comme étant un Certificat d'accomplissement - Compagnie au sens du Plan.

DATÉ à Montréal, ce 29^e jour de juin 2017.

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
En sa capacité de Contrôleur



Martin Franco, CPA, CA, CIRP, SAI
Premier vice-président